

Bruno Suchaut de l'IREDU constatait un écart entre la satisfaction revendiquée par les acteurs de terrain et les progrès scolaires effectivement réalisés par les élèves, jugés « ténus »¹ ;

Le rapport coordonné par Robert Jammes en 2005 au Ministère s'étonnait de « l'absence » de l'Éducation nationale aussi bien dans les dispositifs mis en œuvre que dans les instances de pilotage de ces dispositifs.

Rappelons qu'à l'origine, l'Éducation nationale s'était fortement impliquée dans les contrats éducatifs locaux et qu'en 2007, Gérard Chauveau appelait à la mise en œuvre d'un service public d'accompagnement à la scolarité.

Y a-t-il adéquation entre les dispositifs et les besoins des élèves ?

Compte tenu de la diversité des modalités plus ou moins individualisées d'aide, d'accompagnement et de soutien, il devient plus qu'urgent de se poser la question de l'adéquation et de l'efficacité des différents dispositifs aux besoins des élèves. On trouve aujourd'hui assez peu d'études centrées sur les élèves qui fréquentent ces dispositifs. Pourtant, il semble, aujourd'hui comme hier, que cette question soit essentielle : il ne suffit pas de se demander si une offre est suffisamment riche, complémentaire, coordonnée, évaluée et pilotée sur un territoire. Encore faut-il s'assurer qu'elle corresponde vraiment aux besoins identifiés et qu'elle y réponde avec efficacité. C'est là que nous avons sans doute beaucoup encore à progresser, car pour pouvoir répondre de façon satisfaisante à cette question, il faut être en mesure de savoir avec certitude quels sont réellement les besoins, de repérer précisément les élèves bénéficiaires (les plus fragiles), d'évaluer avec précision leurs compétences, de construire avec eux et avec leurs parents les projets qui

¹ Mais peut-être faut-il s'étonner que l'on demande à des dispositifs d'accompagnement de produire des effets qui relèveraient davantage du soutien ou de la remédiation...

soient de vraies réponses à leurs difficultés. Du fait de la mise en place de l'aide personnalisée, on parle aujourd'hui moins - en tout cas dans le primaire - des programmes personnalisés de réussite éducative. C'est sans doute dommage car ces programmes avaient justement pour ambition dans le texte initial de construire un plan programmé et coordonné d'actions autour des besoins de l'élève¹. Ne faudrait-il pas sortir de la logique injektive du « dispositif » qui nous entraîne dans une gestion des élèves qui ressemble parfois à celle d'une gare de triage (tel élève dans tel dispositif) pour en venir à une logique plus complexe et systémique qui parte du profil de l'élève pour construire avec lui et autour de lui, en lien avec le projet d'établissement et les ressources mobilisables, le(s) dispositif(s) le(s) plus adapté(s) ?

Des personnels insuffisamment formés à la problématique de l'accompagnement scolaire

La problématique de l'adéquation et de l'efficacité des dispositifs renvoie également à celle de la formation des acteurs qui les portent. De fait, la formation et l'accompagnement des accompagnateurs ont trouvé des solutions extrêmement diverses et sans doute inégales dans les différents départements : formation coordonnée des enseignants et des accompagnateurs proposée par des IUFM, formation des accompagnateurs par le CAREP, le CASNAV ou le CRDP, formations pilotées par des associations relevant de l'éducation populaire, etc².

Curieusement, la question de la formation des enseignants impliqués dans l'accompagnement éducatif ou l'aide personnalisée n'a pas été posée lors de la mise en œuvre du dispositif. Pourtant, est-il si facile pour un enseignant de se transformer en accompagnateur qu'il s'agisse de ces élèves ou de ceux des autres ?

Il sera de ce point de vue intéressant de mesurer, lorsqu'ils auront atteint leur rythme de croisière, l'efficacité des différents dispositifs (PPRE,

¹ Un peu d'ailleurs dans le même esprit que les dispositifs de réussite éducative avec lesquels ils sont sans doute entrés partiellement en concurrence.

² Voir à ce sujet : Le Bail, J-M. *L'accompagnement à la scolarité*. SCEREN-CRDP. Amiens. 2007.